

AVIS DE VACANCE DE POSTE EN EXTERNE

Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence – Sdis 04 – est un établissement public autonome. Il concourt avec les autres acteurs concernés à la protection des biens et des personnes, à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'au secours d'urgence.

Pour mener à bien ses missions, le SDIS 04 s'appuie sur :

- 1600 agents sapeurs-pompiers volontaires, sapeurs-pompiers professionnels, fonctionnaires territoriaux ;
- Un maillage territorial de 41 centres d'incendie et de secours répartis en 5 compagnies ;
- Plusieurs sites spécialisés : un centre de formation et de réalité virtuelle, un état-major, une pharmacie à usage intérieur ;

Le centre d'incendie et de secours de Barcelonnette est un CIS en voie de professionnalisation. Il défend une population sédentaire et touristique d'environ 5.000 habitants sur un territoire montagnard très étendu.

Notre établissement est susceptible de recruter, à compter du 1^{er} octobre 2025, 2 sapeurs-pompiers professionnels pour le centre d'incendie et de secours de Barcelonnette :

- Un sapeur-pompier professionnel du grade de caporal à sergent (titulaire du grade ou inscrit sur liste d'aptitude)
- Un sapeur-pompier professionnel du grade de sergent à adjudant.

Missions principales :

- Engagement des moyens d'intervention : recevoir et exécuter les ordres et les consignes, rendre compte à la hiérarchie, appliquer les règles de sécurité individuelles et collectives, s'équiper de la tenue et des matériels conformes aux consignes et adaptés à la mission, mise en œuvre des techniques opérationnelles et les matériels liés, évoluer en milieu hostile, appliquer les règles et consignes et mettre en œuvre les dispositifs de sécurité des usagers, porter assistance à la médicalisation des victimes ;
- Réalisation d'interventions diverses, de protection et de lutte contre les sinistres ;
- Participation au maintien de la capacité opérationnelle : vérifier le bon fonctionnement et la capacité opérationnelle des matériels, l'armement des engins, les moyens de communication, procéder au réarmement au reconditionnement au nettoyage et à la désinfection des matériels et engins, conduire les opérations d'entretien et de maintenance, prendre connaissance des consignes opérationnelles, participer aux manœuvres et aux exercices de maintien des aptitudes physiques, s'assurer de sa capacité opérationnelle, participer aux opérations de fin d'intervention ;
- Participation aux retours d'expériences.

Compétences souhaitées :

- Connaissances des procédures et règlements opérationnels, des plans de secours d'intervention, des techniques d'intervention : consignes, procédures, cadre réglementaire ;
- Très bonne connaissance du volontariat ;
- Spécialisation possible en fonction du type d'intervention ;
- Bonne connaissance et règles d'emplois des matériels, outils cartographiques ;
- Notions d'anatomie et de physiologie atteintes et détresses du corps humain ;
- Connaissances des fonctions, utilisations et armement des véhicules de secours, des agrès et matériels ;
- Connaissances des phénoménologies de l'incendie, techniques de lutte contre l'incendie ;
- Bonne connaissance des procédures de nettoyage et désinfection des matériels et engins ;
- Être titulaire du permis VL ;

Régime de travail :

- Service posté en cycle alterné de 67 gardes de 12 heures diurnes par semestre en équipe opérationnelle en CIS.

Conditions de travail et régime indemnitaire :

- Régime indemnitaire statutaire ;
- Prestations sociales : COS, participation à la protection sociale complémentaire, CNAS, repas fourni durant la garde ;

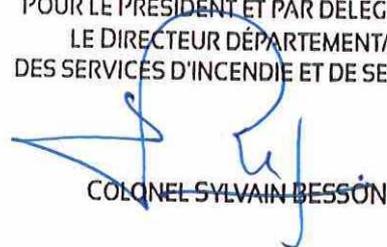
Pour toutes informations complémentaires relatives aux postes, contacter le capitaine Matthieu JARDRY, commandant de la compagnie de Sisteron-Barcelonnette .

Tél : 04 92 30 59.11 / 06 38.45.65.63 ou à l'adresse courriel suivante : m.jadry@sdis04.fr

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation devront être adressées au plus tard le **22 JUILLET 2025** à :

Monsieur le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
95, avenue Henri Jaubert – CS 39008
04990 Digne les Bains cedex 9

POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION,
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS



COLONEL SYLVAIN BESSON